Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE (*Remplissez la case lorsque concerné*)					
	Pièce	**Référence CERFA**	**Fichier concerné**	**Page(s) concernée(s)**	**Observations**
Code de l'environnement	CERFA précisant: - identité du demandeur - emplacement de l'installation - nature et volume des activités, - rubrique de classement nomenclature installations classées - identité de l'architecte auteur du projet - surface de plancher des constructions projetées s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées il être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (*article 4-4° du décret n'2014-450*)	CERFA	Fichier n°1	Fichier complet	
	Procédés fabrications (*art. 4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE*)	AU-1	Fichier n°3	13 à 26	
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (*art.4 du décret 2014-450 + R512- 2 + R512-3 du CE*)	AU-2	Fichier n°3	27 à 34	
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (*R 512-6 I 1° du CE*)	AU-3	Fichier n°7-1	Fichier complet	
	Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (*R 512-6 I 2° du CE*)	AU-4	Fichiers n°7-2-1 à 7-2-2	Fichiers complets	
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation -ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité- (*R 512-6 I 3° du CE*)	AU-5	Fichiers n°7-3-1 à 7-3-2	Fichiers complets	Demande de dérogation d'échelle
	Etude d'impact (*R 512-6 I 5° du CE*)	AU-6	Fichier n°4-2	Fichier complet	
	Résumé non technique de l'étude d'impact (*R122-5 du CE*)	AU-7	Fichier n°4-1	Fichier complet	
	Evaluation des incidences Natura 2000 (*L414-4 du CE*)	AU-8	Fichier n°4	331 à 336	
	Etude de dangers (*R 512-6 I 5° du CE*)	AU-9	Fichier n°5	Fichier complet	
Code de l'urbanisme	Notice précisant (*R431-8 du CU*) 1° L'état initial du terrain el de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet: a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;	AU-10.1	Fichier n°6	4 à 6	

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE (*Remplissez la case lorsque concerné*)					
	Pièce	**Référence CERFA**	**Fichier concerné**	**Page(s) concernée(s)**	**Observations**
	c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; d) Les matériaux et les couleurs des constructions ; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.				
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier côté dans les trois dimensions (*R431-9 du CU*)	AU-10.2	Fichier n°6	7 à 15	
	Plan des façades et des toitures (*R431-10 du CU*)	AU-10.3	Fichier n°6	16 à 19	
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (*R431-10 du CU*)	AU-10.4	Fichier n°6	20 à 21	
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (*R431-10 du CU*)	AU-10.5	Fichier n°7-5-2	144 à 223	
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (*R431-10 du CU*)	AU-10.6	Fichier n°6	23	
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (*R431-10 du CU*)	AU-10.7	Fichier n°6	24	
Décret n°2014 - 450	Si le projet nécessite une autorisation de **défrichement**, étude d'impact précisant tes caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (*Article 5 du décret*)	PJ-1	NC*	NC*	
	Si le projet nécessite **une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité** au litre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (*Article 6 I du décret*)	PJ-2	NC*	NC*	
	Si le projet nécessite **une approbation** au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (A*rticle 6 II du décret*).	PJ-3	Fichier n°5	35 à 36	
	Si le projet nécessite **dérogation « espèces protégées »**, étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4°de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore protégées (*Article 7 du décret*)	PJ-4	NC*	NC*	
	Si **site nouveau**, avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'Installation (*R 512-6 I 7° du CE*)	PJ-5	Fichier n°8	6 à 12	
	Si **site nouveau**, avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (*R 512-6 I 7° du CE*)	PJ-6	Fichier n°8	4 à 5	
	Modalités des garanties financières (*R 512-5 du CE*)	PJ-10	Fichier n°3	35	

Autres pièces présentes dans le dossier (*Remplissez la case lorsque concerné*)			
Pièce	**N° du fichier informatique**	**Pages(s) concernée(s)**	**Observations**
Si le projet porte sur une construction susceptible de construire un **obstacle à la navigation aérienne** en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) . accord de la Défense . accord de la DGAC	Fichier n°8	14 à 18	DGAC et ARMEE à re-consulter : Formulaires de consultation remplis p14 à 18
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)	NC*	NC*	
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)	Fichier n°8	18	Formulaire de consultation rempli p18
Accord des opérateurs radars concernés (précisez-lesquels) (article 8 5° du décret)	Fichier n°8	-	

*NC : Non Concerné